



Commune SUCHY

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 2026-06

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (jusqu'à 15,9 m² et selon emplacement, excepté zone village) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²) / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Marc-André Del Pedro

Lieu-dit :

Adresse locale : Route de Corcelles N° : 5

Téléphone : 1 Téléfax : -

Parcelle n° : 267 N° ECA : 209

Surface parcelle : 2'049 m² Note architectural NRA :

Coordonnées nationales, selon CNS : /

Zone selon plan général d'affectation : village

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : Michael Tharin

Adresse : Pré Benoit 16, 1338 Ballaigues

Description de l'ouvrage : Toiture de jardin en tuiles

Façades – matériaux : - (piliers en bois)

Toiture – matériaux : tuile classique


Coût estimatif des travaux : Frs 15'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Suchy Date : 09.05.2026

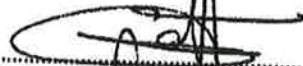
Signature(s) : 

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n°: 678 Signature(s) : 

Parcelle n°: 654 Signature(s) : 

Parcelle n°: 260 Signature(s) : 

Parcelle n°: Signature(s) :

Parcelle n°: Signature(s) :

Parcelle n°: Signature(s) :

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 1er juin 2026, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 02.06.2026 au 01.07.2026

La Municipalité



Le dossier complet peut être consulté à l'Administration communale

Annexes : Plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
Plan(s) de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension
.....
.....
.....

Projet de toiture de jardin (en rouge) :
4,72 x 6,72 mètres

